

Compte rendu de la séance du lundi 28 septembre 2020

Secrétaire(s) de la séance:

Justine MAILHE

Ordre du jour:

- ENERCOA : convention d'occupation temporaire du domaine public de la toiture de la salle des fêtes / installation, exploitation et maintenance centrale photovoltaïque,

- Fiscalité de l'aménagement : reconduction du taux de la taxe d'aménagement,

Divers :

- Mairie :

- Contrat citerne gaz / changement de fournisseur,

- Contrat téléphonie,

- Affaires scolaires / cantine : situation reprise

- Salles Communales : modalités de mise à disposition,

- Travaux aménagement RD 922 : situation,

Délibérations du conseil:

→ **La présente séance n'a pas donné lieu à la prise de délibération.**

1. ENERCOA : convention d'occupation temporaire du domaine public de la toiture de la salle des fêtes / installation, exploitation et maintenance d'une centrale photovoltaïque :

Par délibération du 29/06/2020, le conseil municipal a autorisé Madame le Maire à signer la convention qui définira les termes et conditions de mise en place d'une installation photovoltaïque. Après examen du projet de convention, les points suivants font l'objet d'observations :

- article 8 : responsabilités et assurances : maintenir une clause de non recours en cas de sinistre,

- article 15 : devenir de l'équipement en fin de convention / au terme de la convention prévoir la reprise des équipements par ENERCOA,

Madame le Maire propose de modifier le projet en concertation avec les collectivités et Ouest Aveyron Communauté qui sont engagées dans cette même démarche tout en s'appuyant de services juridiques compétents.

→ **La convention finalisée sera soumise au vote ultérieurement.**

2. Fiscalité de l'aménagement : Taxe Aménagement :

Après avoir rappelé les modalités de mise en place et d'activation de la taxe,

→ ***l'assemblée décide de maintenir les conditions d'application : taux 1% et exonération des commerces de détail d'une surface de vente inférieure à 400 m².***

3. Divers:

- Mairie :

- *changement contrat chauffage gaz,*

actuel contrat Butagaz : 1800 €/T HT,

nouveau contrat Primagaz 740 €/T HT(engagement 24 mois) puis 1020 €/T HT+

cuve-maintenance 150 €/HT/ an (engagement 36 mois) + frais reprise 380 € +

enlèvement cuve 750 €.

prévoir sécurisation abords cuve (clôture),

- téléphonie - standard mairie (1 fixe avec 2 appels entrants/sortants + 1 sans fil + 1 mobile + internet)

proposition Orange : 183.60 €/mois TTC (matériel compris - location),

proposition Occicom - Rodez : 135.60 €/mois TTC + acquisition matériel 1377 € - engagement 4 ans = proposition retenue,

- Affaires scolaires :

- entretien locaux : J Sénezergues effectuée 4h/ semaine en heures complémentaires pour répondre aux obligations sanitaires (COVID).

voir l'ADMR si besoin.

- Syndicat Intercommunale du Conservatoire de Musique : demande du bureau APE école publique de participation - 2 possibilités :

adhésion au syndicat avec cotisation annuelle,

participation sans adhésion : 290 €/enfant,

→ la participation est élevée au vu des subventions versées aux associations communales environ 152 €/an,

→ attention à ne pas créer de précédent vis à vis des autres activités pratiquées par les enfants de la commune.

- cantine : diffusion du règlement semaine 40,
- cantine : changement lave vaisselle,
- mise à disposition des salles aux associations : réunion des associations jeudi 01/10 20h30 salle polyvalente (rappel règlementaire + organisation mise à disposition),

→ proposition salle poly partagée : écoles, gym séniors, gym loisirs...

→ au vu du contexte mise à disposition de la salle au "foyer des jeunes de Sanvensa" repoussée (cf arrêté préfectoral du 25/09/20 : interdiction rassemblement à caractère festif dans ERP + 30 personnes) ,

- Procédure de mise en péril imminent - propriétés "indivision Authesserre" / les Escauts : saisie du tribunal administratif pour engagement procédure,

- Situation travaux aménagement RD 922/traversée village suite réunion commission travaux :

→ aménagement sortie St Roch/garage Fournié (estimatif 14 000€HT) non retenu :

- degrés pente très important au niveau de la sortie du garage qui induit un enrochement,
- envisager dans un programme de voirie futur un reprofilage de la route et ainsi améliorer la visibilité en sortie.

→ pétition les Escauts : "le programme ne répond pas à la sécurisation du secteur" prise de contact ce jour avec Aveyron Ingénierie - proposition aménagement avec options (estimation globale 46 000€HT) - prévoir rencontre avec les pétitionnaires.

- boîte à lire : prévoir réunion pour lancement projet (commission animation).